

Ciel mon ordi !

Les 42 % de Français qui renoncent à utiliser leur ordinateur à cause des difficultés rencontrées (enquête IPSOS), peuvent à nouveau "faire joujou". Avec la société "Ciel mon ordi", créée par une femme, Elisabeth Larges, le dépannage à domicile est assuré 7 jours sur 7 de 8h à 22h, comme l'installation de matériel informatique, l'assistance et la formation individuelle sur mesure, la maintenance préventive... (60€ l'heure et 150€ la demi-journée).

> Gestion dépannage : 06 75 95 35 44
ou 06 76 38 22 49 - www.cielmonordi.fr

